



Devenir référent.e CAA en établissement



OBJECTIFS

- Définir le rôle de référent.e et ce qu'il implique
- S'appuyer sur le cadre légal de la CAA
- Comprendre les enjeux individuels et collectifs pour les utilisateurs de CAA et pour la société
- Animer une commission CAA
- Elaborer et suivre l'avancée des fiches actions
- Sensibiliser, motiver et soutenir ses collègues
- Intégrer la CAA dans le quotidien de son établissement
- S'adapter et répondre aux freins rencontrés pour la mise en place de la CAA
- Faire du lien avec les partenaires extérieurs

PRÉREQUIS

Connaître la CAA (le lexique de base, quelques principes de la CAA (les moyens et outils, les mythes). Idéalement avoir fait une formation de base en CAA reprenant ces principes.

PUBLIC

Professionnels d'ESSMS (éducateurs, AES, orthophonistes, ergothérapeutes, psychologues, AMP, infirmiers, etc.) amenés à devenir ou déjà nommés « référent CAA » dans leur établissement.

FINANCEMENT

RIF PL : NON

DPC : NON

Animée par
Anaïs Jouan

DURÉE

2 jours en direct
Soit 14 heures

TARIF 2026

Libéral : 490 euros

Salarié : 550 euros

INSCRIPTION

Inscription sur le site d'OséO

www.oseoformation.fr

contact.oseoformation@gmail.com

AVIS

Nouvelle formation !

Journée 1

Matin

- **Accueil et introduction : présentation, objectifs et cadre de la formation**
- **Enjeux et fondements**
 - Droits fondamentaux et recommandations
 - Enjeux : pour les utilisateurs de CAA, pour la société en général
- **Rôle, missions et posture des référents CAA**
 - Définition de la personne référente CAA en ESMS
 - Notion de relais avec l'équipe pluridisciplinaire, les familles, la direction
 - Comment sensibiliser rapidement et simplement ses collègues
 - Construire une culture commune : affichages, routines, vocabulaire partagé
 - Présomption de potentiel, regard bienveillant

Après-midi

- **Discussion collective sur les freins**
 - Autres limites ?
 - Boîte à outils « phrases clés » pour faire face aux freins
- **Mise en place au sein de l'ESMS partie 1**
 - Identifier les situations quotidiennes où la CAA peut facilement trouver sa place
 - Comment mettre techniquement de la CAA sur le quotidien
 - Fabrication de TLA pour des temps forts de l'ESMS

Journée 2

Matin

- **Mise en place au sein de l'ESMS partie 2**
 - Les outils du référent
 - Commission CAA – savoir mener une commission CAA
 - Fiches actions – savoir rédiger une fiche action et suivre son avancement
 - Identifier les « amis de la CAA »
 - Faire appel aux partenaires alentours
 - Points de vigilance : accessibilité, individualisation, pérennité.
 - Savoir remotiver les collègues
- **Atelier pratique : répondre aux freins**

Après-midi

- **Elaboration de fiches actions**
- **Conclusion et perspectives**

programme détaillé

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposés avec présentation sur vidéoprojecteur
Vidéos et supports visuels (illustrations, films)
Présentations théoriques, ateliers pratiques, études de cas, quiz ...
Pédagogie active
Syllabus de la formation en PDF

EVALUATION ET ATTESTATION

Dans une démarche d'amélioration continue de la qualité, nous attachons une grande importance à l'évaluation de l'efficacité de nos formations.
C'est pourquoi nous avons mis en place plusieurs outils d'évaluation :

- Un questionnaire avant la formation pour mieux connaître vos attentes et votre niveau de départ ;
- Un questionnaire après la formation permettant de mesurer les acquis.

Vous recevrez également :

- Un questionnaire de satisfaction à compléter à l'issue de la formation ;
- Un second questionnaire de satisfaction, envoyé six mois après, pour recueillir votre retour à plus long terme.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET CGV

Consultables en fin de catalogue

HANDICAP ET FORMATION

Vous êtes en situation de handicap visible ou invisible, et vous pensez que cela aura un impact sur le déroulement de votre formation ? Contactez-nous pour que nous prévoyions des aménagements sur mesure

SALARIÉ.ES

Une prise en charge est possible par votre employeur. Il est préférable de contacter OséO en amont par mail, afin de réserver votre place, en attendant la validation de votre employeur.

Une convention spécifique vous sera envoyée